

# FORMATION

## « Savoir lire et interpréter ses analyses de terre » en cultures pérennes

SALON DE PROVENCE, mardi 12 mars, 9h-17h

### Objectifs de la formation :

Savoir interpréter ses résultats d'analyse de terre afin d'adapter au mieux ses pratiques agricoles.

Repérer les résultats pertinents de son analyse de terre afin d'identifier des pistes d'améliorations (changements dans le travail du sol, outils, itinéraires techniques...)

Renforcer sa compréhension du fonctionnement de son sol et de sa composition à travers différents outils et analyser les observations pour devenir acteur de la lecture de son sol



### Avec :

**Karim RIMAN**, Ingénieur et consultant indépendant en agriculture écologique, spécialisé sur les questions de fertilité des sols depuis 1996. Co-auteur du « Mémento d'agriculture biologique » (avec G. Guet et A. Chotard, septembre 2011, éditions France Agricole et Agridécisions).

### Où ?

Le matin : Domaine du Merle – Bel Air

L'après-midi : Chez un producteur du groupe – Bel Air

**Quand ?** Mardi 12 mars – 9h-17h

**Qui ?** Les agriculteurs installés en cultures pérennes (notamment arboriculture, viticulture et oléiculture).

### Contexte :

En production pérenne, la gestion de la fertilité de son sol est un des éléments clé pour les producteurs qui ont des pratiques agroécologiques. Ceci nécessite de diagnostiquer régulièrement son sol pour adapter ses techniques agricoles (travail de sol ou non travail de sol, pratique d'engrais verts...) et ses apports organiques. La gestion de la fertilité du sol influence directement les résultats technique (le rendement), économique (investissement matériel, temps de travail) et organisationnel (personne et temps disponibles). Or beaucoup d'arboriculteurs, viticulteurs et oléiculteurs ne connaissent pas suffisamment leur sol et n'ont pas l'occasion (manque de temps et de formation) de bien interpréter toutes les données de leurs analyses de terre.

Karim Riman, intervenant de la formation, réalise depuis de nombreuses années des diagnostics de sols et des formations pour amener les agriculteurs à mieux cerner les problématiques agro-écologiques de leurs fermes. Cette formation est une continuité de celles réalisées en 2018.

## Programme :

### **Matinée :**

Comprendre la signification agronomique des différents indicateurs présents sur les feuilles de résultat.

Interpréter les résultats d'analyses de terre de chaque participant.

### **Après-midi :**

Séance consacrée aux évaluations des acquis et à une mise en mouvement pour un changement de pratique global et durable.

Bilan « autodiagnostic rapide » : analyse et propositions de changement de pratiques par chacun des participants.

Partie pratique sur le terrain:

- Présentation par le producteur des productions, de ses pratiques (travail du sol, enherbement...) et du matériel disponible présent sur la ferme.
- Appréciation de l'état de la culture en place.
- Réalisation du diagnostic du sol (test bêche, pénétromètre sol, acide chlorhydrique, tarière, plantes bioindicatrices).

### **Méthodes pédagogiques et moyens matériels :**

Présentation orale, discussion et échanges participatifs.

Visite d'une ferme. Présentation orale des différents outils de diagnostic. Exercice pratique et participatif des stagiaires.

Réflexion collective avec l'agriculteur menée par l'intervenant. Apport d'informations techniques, économiques et sur le temps de travail.



### **Infos pratiques :**

Prévoir des vêtements chauds et chaussures permettant d'aller sur le terrain.

Le cas échéant, apporter ses résultats d'analyses de terre.

Repas de Midi : Restaurant/plateau repas (15€ par repas à la charge du stagiaire) ou repas tiré du sac → à définir ultérieurement.



• **AGRIBIO 13** •  
Les Agriculteurs **BIO**  
des Bouches-du-Rhône



**Tarifs et prises en charge :**

- Pour les **agriculteurs et porteurs de projets d'installation, le fonds VIVEA prend en charge l'intégralité des frais pédagogiques (168€)**. Seul reste à votre charge le repas.
- Pour les **salariés, techniciens et conseillers agricoles : 168 € + repas**. Le coût de la formation peut être pris en charge par l'organisme auprès duquel vous cotisez pour vos droits individuels à la formation.
- Autre participants (particuliers, professionnels sans possibilité de prise en charge...) : nous consulter

**POUR PLUS DE PRECISIONS SUR CETTE FORMATION – ECHANGES :**

**Agribio 13 : 04 42 23 86 59 / [agribio13@bio-provence.org](mailto:agribio13@bio-provence.org)**

**Vos attentes/suggestions :**

Quelques détails sur votre activité (productions, surfaces, AB ou autre démarche qualité, état d'avancement projet installation/conversion...) : .....

.....  
.....  
.....

Souhaitez-vous qu'un thème ou une problématique en particulier soit abordée durant la journée ?

.....  
.....  
.....

Quel est votre niveau de connaissances sur les notions de bases (outils de diagnostic du sol...) ?

.....  
.....  
.....

Menez-vous des essais/expériences en la matière dans le cadre de votre activité ?

.....  
.....  
.....

Avez-vous une/des suggestions concernant le déroulement de la journée ?

.....  
.....  
.....

*Ces éléments seront transmis au formateur en amont de la formation pour adapter au mieux le contenu à vos besoins. Ils peuvent rester anonymes si vous le souhaitez.*

*A retourner de préférence scanné, par e-mail.*

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom et Prénom : ..... Raison sociale : .....

Adresse : .....

Code postal/ville : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Date de naissance : ...../...../..... Diplôme le plus élevé obtenu : .....

Votre statut :  Chef d'exploitation/porteur de projet (production : ..... )  Cotisant solidaire  
 Salarié agricole  Technicien, conseiller agricole  autre, précisez.....

Adhérent à un groupement du réseau Bio de PACA :  Non

Oui, laquelle ? .....

### Je m'inscris à la formation - échanges « Fertilité des sols et matière organique en productions pérennes » en tant que :

**Agriculteur/porteur de projet : Frais pédagogiques pris en charge par VIVEA**

→ Joindre un chèque de **15 €** par personne à l'ordre d'Agribio 13 pour caution. Il vous sera restitué lors de la formation.

Nouveaux installés/porteurs de projet : joindre une attestation de contributeur VIVEA ou une attestation de démarche d'installation ou une attestation d'affiliation MSA

**Autre participant**

→ Joindre un chèque de .....€ à l'ordre d'Agribio 13\*.

Prise en charge possible pour les salariés, conseillers ou techniciens agricoles (OPCA, FAFSEA...).

*\* Voir tarifs en page précédente. Les chèques ne seront encaissés qu'après la formation. Si l'aspect financier pose problème, n'hésitez pas à nous contacter.*

**Bulletin à renvoyer complété, accompagné du chèque de caution**

**avant le 8 mars** à : AGRIBIO 13

Maison des agriculteurs – 22, av. rue Henri Pontier

13626 Aix en Provence Cedex 1

[agribio13@bio-provence.org](mailto:agribio13@bio-provence.org)